COMMUNE DE FARBUS

Numéro 72

LE GARENNEAU

Chères Farbusiennes, Chers Farbusiens,

Le temps des vacances est arrivé. Les passer à Farbus n'est pas forcément désagréable mais ce n'est pas un véritable dépaysement. A chacun son choix.

Après l'effervescence de la Coupe du monde et la visite de nos amis Allemands de Maihingen qui va provoquer de l'animation à Farbus, les activités vont reprendre et notre Conseil Municipal va réfléchir au réaménagement de notre parc de loisirs. Les terrains et les jeux ont besoin d'être réorganisés. Nous pensons que la réalisation peut se faire en 2019 sous réserve d'avoir des subventions car il faut être rigoureux dans la gestion financière de notre Commune.

Il germe en nous l'espoir de rejoindre les « Villages patrimoines » tels Etrun, Mont-St-Eloi, Thélus. N'avons-nous pas une belle église, un village boisé, la fontaire St Ranulphe et ne pourrait-on pas remettre en évidence les tranchées et blockhaus du bois d'en haut, lieu de combats en 1917, ceci à moindre frais?

Les projets ne manquent pas et l'équipe municipale est sans cesse à la recherche du bon fonctionnement de notre village où il fait bon vivre.

Bonnes vacances et bonne rentrée,

Avec mes sentiments dévoués,

Jean François DEPRET

REUNION DE CONSEIL DU 20 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le mercredi 20 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de FARBUS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean François DEPRET, en suite de convocations en date du 12 juin 2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Messieurs Philippe CANLER, Michel MASCIANTONIO, et de Madame Anne VISTICOT, absents excusés, Monsieur MASCIANTONIO ayant donné pouvoir à Monsieur Henri FLAMENT, et de messieurs Hervé BROGNIART et Pascal HUMEZ absents.

Gérard LEROY est désigné secrétaire de séance.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé aux signatures du procès-verbal.

1) SUBVENTION CLASSE VERTE

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier de Madame DELPONT, Directrice de l'école Sainte-Thérèse de VIMY, par lequel elle sollicite l'octroi d'une subvention pour la participation de 2 jeunes farbusiens à un séjour sportif oxygène qui a eu lieu du 16 au 20 avril 2018. Le coût par enfant s'élève à 292 €uros.

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

CONSIDERANT qu'une somme de 361.10 € par enfant a été octroyée à l'école Jean Macé pour l'organisation d'une classe de neige 2018,

DECIDE d'octroyer la somme de 292 €uros par enfant à l'Ecole Sainte-Thérèse pour l'organisation du séjour classe verte.

2) REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT DU PARC

Monsieur le Maire explique à ses collègues qu'il a mis ce sujet, qui avait déjà été brièvement évoqué lors d'une précédente réunion, à l'ordre du jour suite à la demande de Nicolas VASSEUR. Il souligne qu'effectivement notre parc est vieillissant, mais qu'à l'heure actuelle, les charges d'emprunts étant lourdes suite aux gros travaux effectués, notamment sur nos routes et pour l'aménagement de la gare, il y a quelques années, des réalisations importantes ne peuvent plus pour le moment être engagées.

Nicolas VASSEUR rappelle que le parc fait partie du cœur du village, et procure un point de rassemblement intéressant non seulement pour les enfants et les jeunes, mais aussi pour les coureurs, les randonneurs, et les chasseurs ;

Il s'est renseigné à ARLEUX qui a réalisé une opération de 103 000 €uros pour l'aménagement d'un espace de loisirs, dont après déduction des subventions, il est resté à charge de la commune 26 %.

De même, un article paru dans la presse relatait l'expérience du village de BIHUCOURT, qui, pour la réalisation d'un superbe parc de jeux et de sports pour un coût global de 94 644 € TTC, a vu la charge de la commune réduite à 25 280 €uros, après récupération des différentes aides obtenues.

Certes, un projet colossal ne peut être envisagé à FARBUS, mais le cadre exceptionnel existe déjà. Il suffirait de prévoir un parc de jeux adapté aux normes de sécurité actuelles et descendu au niveau, par exemple de la benne à végétaux, devenue obsolète, ainsi qu'un espace multisports plus adapté.

Il se propose de prendre tous les renseignements nécessaires pour présenter un projet à une prochaine réunion afin d'étudier s'il est possible d'envisager une réalisation sur le budget 2019 en anticipant afin de monter tous les dossiers de subventions dans les délais impartis.

Henri FLAMENT indique qu'il est d'accord pour la rénovation du parc, mais note qu'il y a lieu d'y

prévoir un espace pour accueillir le matériel des services techniques de la commune.

3) QUESTIONS DIVERSES

- **APPROBATION RAPPORT DE LA CLECT DU 14/06/2018 POUR LA TCCFE (TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE**

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 14 juin 2018 joint en annexe à la présente délibération ;
Dit que cette décision sera notifiée à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'Arras.

- **COURRIER DE RECLAMATION POUR LA RUE GUYNEMER**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier envoyé par Monsieur CAILLERET concernant les problèmes d'inondation des caves et sous-sols dans la rue Guynemer lors de fortes pluies.

Cette lettre va être transmise à la Communauté Urbaine d'Arras qui gère maintenant les questions relatives à l'eau.
Un échange a lieu au sein du conseil concernant les différentes conséquences d'importantes chutes de pluie dans le village ; il en ressort qu'il serait judicieux de prévoir des saignées dans la descente du chemin du Goulot. Monsieur le Maire va s'occuper de la question.

- **ANIMATIONS ORGANISEES PAR LA C.U.A. POUR LES ENFANTS**

Monsieur DEPRET donne connaissance d'un courrier de la CUA proposant un programme d'animations intéressantes autour des thématiques environnementales destiné aux centres de loisirs du périmètre de la CUA. Malheureusement, la situation de Farbus est particulière, les enfants allant à l'école et aux centres de loisirs de VIMY.

En outre, Monsieur DEPRET est à nouveau intervenu sur le sujet des différences de tarifs appliquées aux jeunes farbusiens par rapport aux activités à VIMY. Si aucun effort n'est fait à ce sujet il sera peut-être envisagé de faire participer financièrement les associations vimynoises disposant de salles à FARBUS.

- **Venue des Allemands**

Monsieur le Maire récapitule le programme prévu pour la venue de nos amis allemands à l'occasion de l'anniversaire du jumelage au mois d'août prochain.
Des devis ont été demandés pour le nettoyage en hauteur de l'intérieur de l'église : cela n'a pas été fait depuis 8 ans donc s'avère indispensable.
La plaque commémorative a été commandée à l'entreprise Equipa de FARBUS.

- **Farbus village patrimoine**

Monsieur DEPRET s'est renseigné auprès des services compétents pour envisager une éventuelle labellisation de FARBUS comme village patrimoine. Sur 100 critères, il faut en obtenir 60 favorables, dont 7 incontournables. Il recevra la personne référente en septembre prochain pour de plus amples informations.

Après avoir informé ses collègues que le contrat aidé de Charline est renouvelé pour un an au secrétariat, Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints.

Henri FLAMENT expose les dossiers récents en matière d'urbanisme.

Monique CAVILLON souligne que les tables de la Salle Debaillieul étant très abimées il faudra prévoir le rachat de 6 tables neuves.

La séance est levée à 21 heures.

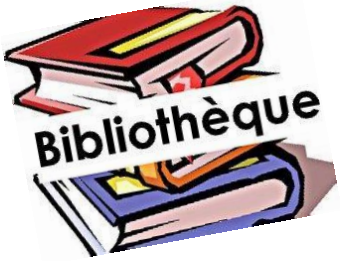

Chers lecteurs de la bibliothèque,

Nos emplois du temps nous avaient permis d'ouvrir la bibliothèque de Farbus le mercredi de 15 h à 18 h depuis novembre 2015,

Malheureusement cet horaire s'est révélé peu pratique pour les lecteurs et la fréquentation a diminué.

Désormais, nos activités scolaires ne nous permettent plus d'assurer la permanence de la bibliothèque. Il serait intéressant que des volontaires puissent reprendre la bibliothèque, peut-être à des horaires plus adaptés à tous

Le rayon enfant s'était bien développé grâce aux généreux donateurs et nous tenons à les remercier ainsi que tous ceux qui nous ont aidées. Merci encore.

Nous remercions aussi tous les lecteurs, petits et grands, qui ont fréquenté la petite bibliothèque de Farbus.

Natacha, Elena et Daphné.

Comme chaque année, notre vie de citoyens reconnaissants envers nos poilus nous a conduits devant le Monument aux Morts de FARBUS afin de leur rendre hommage. Devant le drapeau des anciens combattants, une gerbe leur a été déposée.

Les 28èmes Foulées Gohellannes

LES FOULÉES GOHELLANNES ONT ÉTÉ A NOUVEAU UNE RÉUSSITE. NOS COUREURS, RANDONNEURS, MARCHEURS ET BÉNÉVOLES ONT CEPENDANT EU TRÈS CHAUD……..NOUS LES REMERCIONS POUR LEUR PARTICIPATION

LA RELÈVE EST ASSURÉE…..

DUCASSE – JUIN 2018

Cette année encore, la fête communale a remporté un vif succès auprès des farbusiens.

Les élèves entrant en 6ème ont eu leur récompense

La fête des voisins

Les Farbusiens ont fait de ce repas partagé un temps fort d'amitié et de convivialité

INFOS PRATIQUES

MAIRIE de FARBUS

9 rue de la République – 62580

•

Tél. : 03 21 58 68 57 - Fax : 03 21 58 74 46

e-mail : mairie-farbus@wanadoo.fr

www.mairie-farbus.fr

Ouverture au public

Mardi 17 h 30 à 19 h 30

Mercredi 14 h à 16 h

Vendredi 14 h à 19 h

Permanences

Monsieur le Maire :

Mardi 18 h à 19 h 30

Pour l'URBANISME,

Monsieur Henri FLAMENT :

Vendredi 17 h 30 à 19h

Une nouvelle entreprise s'est installée. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

Vous emménagez à FARBUS ou vous quittez notre village, venez le déclarer en mairie. Nous serons heureux de vous accueillir ou de vous souhaiter un bon départ.

Liberté • Égalité • Fraternité

Les nouveaux Farbusiens
peuvent venir s'inscrire
sur les listes électorales
De la commune jusqu'au
31 décembre 2018
Pour ce faire, se présenter à la Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité

Le Garenneau :
Bulletin Municipal de la Commune de FARBUS N° 72
Édité à 300 exemplaires en juillet 2018
Directeur de la publication :
Jean François DEPRET, Maire
Réalisation : Mairie et les Associations de FARBUS
Imprimé par nos soins.

Farbus, village boisé à 2 pas de la ville… **I.P.N.S.**